

## Compte-rendu de la FS CSAL du 22/02/2024

### Ordre du jour

- Réponse du président de la FS à la liminaire de Solidaires
- Approbation du PV du 28 novembre 2023
- Election du secrétaire de la FS
- Compte-rendu et calendrier des visites de services
- Sécurité incendie
- Nouvelle cité administrative
- CFP de Longwy
- Note d'orientations ministérielles SST 2024
- Budget 2024
- Fiches de signalements / Accident de travail / Annotation du registre SST / Refus d'aménagements de poste
- Questions diverses

### Réponse du président de la FS à la liminaire de Solidaires

Départ du DG vers le Cabinet de Bruno Lemaire et l'affaire du rachat de Neymar relatée par Mediapart, no comment ! D'après Monsieur Gautier, Solidaires Finances Publiques fait preuve d'un certain manque d'élégance à relayer ce type d'informations.

Observatoire interne 50 % de participants. C'est plus que les années précédentes.

Management infantilisant, la DDFIP54 responsabilise l'encadrement. SFP est particulièrement sévère sur le management et les RH.

### Approbation du PV du 28 novembre 2023

Le PV est adopté à l'unanimité.

### Election du secrétaire de la FS

Jean-Christophe Berche, contrôleur au SPFE et représentant Solidaires Finances Publiques 54 est élu à l'unanimité.

### Compte-rendu de la Visite du PCE du 12 décembre 2023 et calendrier des visites de service

Installation des services, les PCE/PCRP rejoindront le bâtiment 1 en septembre.

Comme lors de la visite, le décor est planté. La DDFIP54 refuse de tenir compte de l'ambiance très tendue qui règne dans ce service.

Monsieur Gautier, au regard de ce qui s'est passé au PCRP, déclare que c'est un peu trop facile de prétendre que les agents qui voulaient parler en ont été empêchés.

Puisque les agents n'ont rien dit, circuler rien à voir !

Si ça ne va pas, il y a des solutions qui existent : EDD, médiation, etc ...

Monsieur Gautier parle de caricature dans la façon qu'à la FS de relater son ressenti. D'après Monsieur Gautier, on va beaucoup trop loin.

Il faudra tout de même rester vigilant puisque le PCRP et le PCE a le même encadrement supérieur.

Les représentants du personnel tiennent à répondre qu'ils se sont toujours efforcés de faire des compte-rendus les plus objectifs possible ce qui a conduit plusieurs fois la direction à réagir avec la mise en place d'EDD ou de médiation par exemple.

#### Calendrier des visites de services par la FS :

SIP NANCY : 21 mars

SDIF : 12 mars

BRIEY : 28 mars

PONT-A-MOUSSON : 04 avril

LUNEVILLE : 09 avril

### Sécurité incendie

Lors du GT du 12/02/24, un petit point sur la



sécurité incendie des différents sites a été réalisé. Une opération de mise à jour exhaustive des listes est en cours. D'ici 2 à 3 semaines, cela devrait être terminé.

En 2023, un exercice a eu lieu sur chaque site.

En 2024, un exercice aura lieu sur la période avril-juin.

L'issue de sécurité du Centre de Contact est encombrée par les stocks de marchandises du magasin de chaussures situé au RDC.

Revoir, l'affichage des plans d'évacuation qui sont positionnés à l'envers à certains endroits.

Il faut impérativement revoir la liste des agents serre-fiel ou guide-file en tenant compte de l'importance du télétravail sur la vie des services ... Dans cette optique, il a été décidé lors de cette FS que tous les agents suivront la formation sur site (formation obligatoire) effectuée par un intervenant extérieur car la sécurité est l'affaire de tous.

Pour cette séance de formations, il conviendra de se rapprocher de l'ISST et cette dépense devra être intégrée au budget.

En ce qui concerne la nouvelle cité, cela sera vu lors de l'installation des services.

Affaire à suivre...

## **Nouvelle cité administrative**

Les plans du Bât 1 ont été transmis, la livraison est prévue fin juin (le Bât 3 sera livré fin octobre). Fin novembre, travaux sur le Bât P qui ne relèvera plus de la gestion DDFIP.

Les services qui ont une fonction d'accueil seront installés au bât 3.

Le Bât 1 étant réservé aux services n'effectuant pas d'accueil de masse.

Sur le bat 1 : 231 postes de travail pour 212 agents à installer

Sur le bat 3 : 293 postes de travail pour 290 agents (les poste d'accueil ne sont pas comptabilisés).

Pour information, on ne parle plus de poste de travail mais de résidents attachés au service ou travaillant dans le service.

Il n'y a pas d'espace de travail partagé (puissance x). Il est cependant prévu que par endroit les agents n'auront pas de place attitrée...

L'objectif de la DDFIP54 : au déménagement, tous les agents seront équipés en ordinateur portable.

En ce qui concerne le nombre de toilettes (sanitaires), ce n'est pas la DDFIP54 qui pilote le projet mais des professionnels qui connaissent leur partie.

En ce qui concerne les prises de courant pour permettre aux femmes de ménage de passer l'aspirateur, à savoir : le passage de l'aspirateur n'est plus préconisé (hors tapis à l'entrée). Il vaut mieux passer le balai. Vive le progrès !

Aujourd'hui, on vit dans l'opulence. La nature ayant horreur du vide, on remplit au maximum. D'où les opérations d'archivage préconisées avant le déménagement.

Demain, on aura moins d'espaces de travail à remplir donc on doit changer notre mode de fonctionnement. Il faut rationaliser l'espace d'armoire. On n'est plus sur une logique d'une armoire par agent. A contrario, ce qui ne sera pas dans les espaces de travail sera stocké dans les espaces d'archivage.

La DDFIP54 travaille sur l'inventaire du mobilier depuis un certain temps. Le calendrier est contraint car le déménagement doit être organisé et budgété. Il a également une incidence sur la gestion de la TOIP mise en place à la nouvelle Cité (on doit savoir précisément qui va où ?).

Le groupement d'entreprises intervenantes a travaillé avec un ergonome.

Dans les espaces occupés par 3 ou 4 agents, les bureaux seront d'1,60 m (norme standard). Les doubles écrans seront fournis sur demande, ainsi que les autres équipements nécessaires (bras articulés, etc.).

**Espaces alcôves** : petits espaces borgnes alloués à chaque service. Ils pourront servir de local courrier ou seront réservés aux agents qui souhaiteraient s'isoler pour passer des coups de fils, participer à une visio ou autres...

**Espaces reprographie** : ils sont installés hors des bureaux.

**Espace courrier** : Il sera situé au RDC du Bât 1 et au RDC du Bât 3 (derrière l'espace d'accueil, il sera prévu des casiers pour la dépose du courrier). Charge aux services de gérer leur courrier.

**Capacité des salles de réunion** : il y aura plusieurs salles de réunion, une salle d'une capacité de 60 personnes, d'autres auront une capacité maximum de 20 personnes. D'autres plus petites sont également prévues.

**Bureaux syndicaux** : tant que le nouveau RIA



n'est pas terminé, on dispose encore du restaurant administratif du bât H et des locaux syndicaux situés au-dessus (jusqu'à l'été 2025). Les nouveaux locaux syndicaux seront prévus au bâtiment P.

L'aménagement des cafétérias n'est pas dans le programme. Mais il y aura bien 2 cafétérias par bâtiments. Elles seront équipées (pour au moins 1 des 2 par bât) de distributeurs de boissons chaudes ou fraîches. Elles seront toutes équipées d'un évier, frigo, micro-ondes et mobilier (dans l'esprit de ce qui a été fait au 1<sup>er</sup> étage à Lunéville). Elles seront en accès libre au personnel.

Les entrées extérieures des bâtiments se verront équipées de visiophones.

**Accès illimité aux services** : badges aux OS ? A voir. Problème de sécurité.

**Espaces de convivialité** : ils restent prévus mais seront redistribués.

**Espaces de coworking** : autant de poste de travail que d'agent il n'y a donc pas nécessité à en installer.

**Parking** : environ 300 places pour les personnels dont 200 places réservées aux services de la DDFIP54 (ne sont pas pris en compte les emplacements des véhicules de service).

Une enquête, sous forme de questionnaire nominatif, portant sur les habitudes et fréquences de déplacement domicile/travail va être réalisée auprès des agents.

Ce questionnaire permettra d'établir la politique de gestion du parking.

**Attention** : celui qui n'y répondra pas n'aura pas de place.

**Bornes de recharge des véhicules électriques** : uniquement prévue pour les véhicules de service. A ceux qui opposent que le futur est au « tous véhicules électriques », il a été répondu qu'en ce qui concerne la politique de la ville, c'est plutôt du « Nancy sans voiture ». Cela devrait donc solutionner pas mal de problèmes !

**Coût de l'opération Nouvelle Cité** : environ 35 millions d'euros.

## CFP de Longwy

Le SIP est toujours à la traîne en ce qui concerne les effectifs sans compter les nombreux arrêts de maladie. Les agents n'ont aucune visibilité sur la

prochaine campagne.

Ils constatent que la charge ne faiblit pas, les usagers de Briey se déplaçant sur Longwy.

Les agents sont inquiets, ils se demandent s'ils pourront tenir.

La DDFIP54 précise qu'elle va reconduire toutes les solutions utilisées jusque-là.

Un appel aux retraités pour la prochaine campagne est envisagé ainsi que des renforts EDR.

Paradoxalement, les résultats sont plutôt bons.

Les travaux sont achevés, l'accueil sécurisé.

La semaine prochaine, Longwy, bascule en TOIP. Pour Briey, c'est prévu au 2<sup>ème</sup> semestre.

## Note d'orientations ministérielles SST 2024

Pas d'orientation nouvelle.

La campagne DUERP-PAP va s'appuyer sur un nouvel outil (PREV ACTION). Formation à venir pour les assistants de prévention et managers. Solidaires Finances Publiques est heureux de constater que dans cette note, une des orientations va bien dans le sens du vœu émis par l'Intersyndicale lors du CSAL du 05 décembre 2023 : « dédier un agent des RH aux agents en difficultés ».

## Budget 2023

C'est un système à deux enveloppes : une enveloppe locale de 72000 euros et une enveloppe mutualisée (20 à 30 euros par agents) de 20800 euros dédiée aux formations.

### Fiches projets :

- Formation risques canins, formation proposée à tous les agents nomades.

- Achat de 5 fontaines à eau : dépense reportée puisqu'elle ne concerne pas le remplacement de fontaine hors d'usage.

- stores réfléchissants pour Longwy : accord

- humidificateur pour le Centre de Contact :

accord. Il a été acté qu'une demande effectuée par un autre service avait été précédemment

refusée car l'utilisation de ce type de matériel

n'était pas préconisée durant la période covid. La demande pourra être redéposée.



- acquisition d'équipement sur prescription médicale dans la limite de 5000 euros : accord
- choix du prestataire en termes de formations : Solidaires Finances Publiques et la CGT s'opposent à l'absence de regard des OS sur le contenu des formations liées à la gestion du stress et relatives aux RPS.
- Formation « exercice d'évacuation » : on arrête les formations à caractère individuel. La formation se fera désormais collectivement et sur chaque site.

### **Fiches de signalements / Accident de travail**

Certaines peuvent être à la limite de l'article 40 (dépôt de plainte). La frontière est plutôt ténue. **SIGNALFIP** : Ulysse national sera mis à jour avec un bouton « sécurité ». Cet outil s'adresse à des situations relevant des relations agent/usager (fonction externe).

Mise à jour par la DDFIP54, depuis l'espace RH personnel, on accède à la fiche de signalement (incident agent/usager).

Pour les incidents agent/agent, on utilise l'ancien dispositif (ancienne fiche de signalement expurgée).

L'intérêt de ce nouveau dispositif est de suivre qualitativement et quantitativement les fiches de signalements.

Situation non optimum. Dispositif non abouti ne permettant pas pour le moment d'extractions de données.

Le seul avantage, circuit court de transmission des fiches.

**Annotation du registre SST** Néant

**Accidents du travail** : Néant

### **Refus d'aménagement de poste**

2 demandes sur 4 acceptées et 2 refusées à savoir :

- autonomie de l'agent remis en cause dans le cadre d'une demande de jours accrus de télétravail.
- demande de recours à 5 jours en télétravail. Pas

de pathologie et/ou de problèmes de transport. L'éloignement du service n'est pas préconisé.

### **Questions diverses**

Situations problématiques à Toul :

- **Parking** : une chaîne (avec cadenas) a été posée sur la grille du parking. Le parking est public. Lors de la pose méridienne, certains extérieurs profitent de l'absence des agents pour venir se garer. Ce qui peut poser problème. Des travaux programmés prochainement pour raccorder le site au réseau de chaleur vont avoir lieu. Les 2/3 du parking seront neutralisés. Durant ces travaux, le parking ne sera pas fermé (7 à 8 places resteront disponibles).

- **ce n'est pas Versailles à Toul** mais il n'appartient à personne de baisser arbitrairement le chauffage ou de couper la lumière dans les bureaux. L'éco responsabilité, c'est l'affaire de tous !

Eco responsabilité à Vandoeuvre : une surconsommation « chauffage » a été constatée. Régulation du chauffage à revoir...

Vos représentants Solidaires Finances Publiques au CSAL de la DDFIP 54

Jean-Christophe BERCHE

Laurent RETIERE

Agnès-THIRIAT